



PV de l'Assemblée générale ordinaire

29 avril 2017
10h00 – 12h10
Hôtel Castel, Sion

Présents : 15 Persones selon liste de présences

Excusés : Nicolas Leuba, membre du comité, Charly Teuscher, AperOvronnaz, Jean-Jacques Zenger et Laurent Trivelli, Loèche-les-Bains, Roland Oggier, Viège, Anton Iseli, Crans-Montana, IG Goms, Cédric Berger, APACH, Oskar Henzen, IG-Lauchernalp, Peter Gauch, Loèche-les-Bains, Feel Home Zermatt, Joseph Krummenacher, Riederalp.

Ordre du jour

1	Ordre du jour	2
2	PV de l'AGO du 23.4.2016	2
3	Rapport du comité sur les activités de l'années écoulée	2
4	Comptes de l'exercice écoulé	3
5	Election du président.....	3
6	Election du comité	4
7	Activités pour l'année à venir	4
8	Budget, fixation des cotisations.....	5
9	Propositions et divers	5

Le Président André Gossauer ouvre l'Assemblée à 10h10. Il constate que 7 associations-membres sont présentes. Il y a aussi quelques représentants de destinations n'ayant pas encore d'association locale (Guttet-Feschel, Unterbäch, Veysonnaz et Nendaz).

1 Ordre du jour

Il n'y a pas de remarques.

./: L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité. ./:

2 PV de l'AGO du 23.4.2016

Il n'y a pas de remarques.

./: Le PV est approuvé à l'unanimité. ./:

3 Rapport du comité sur les activités de l'année écoulée

Le Président André Gossauer présente ce rapport sur la base des slides annexés au PV.

Il relève notamment :

- 14 associations-membres :
Nous sommes 14 associations membres, dont 5 du Haut-Valais. Cela représente quelque 10'000 résidents secondaires, soit environ 4000 propriétaires de résidences secondaires sur les 90'000 que compte le Valais, certes un petit chiffre, mais ce sont des résidents secondaires qui s'engagent et font avancer notre reconnaissance auprès des instances politiques et touristiques du Valais.
- Soutien à l'association de Loèche-les-Bains :
Le soutien à la création de l'association locale *Verein der Eigentümer von Zweitwohnungen in Leukerbad und Albinen* est un bon exemple de notre activité en la matière. Après avoir rassemblé les diverses demandes que nous avons reçues de Loèche et les avoir mis en contact, l'association s'est créée. Elle a fait cette semaine la demande d'être accueillie comme membre auprès de notre fédération, ce que nous avons accepté avec plaisir : bienvenue à la FVSR2, bienvenue à Mme Ursi Frey qui représente l'association à cette assemblée.
- Relations avec la Chambre valaisanne de tourisme :
Vous savez que nous attendons toujours que la CVT honore son engagement pris le 8 avril 2015 de convoquer une réunion entre l'association faîtière des communes valaisannes et notre fédération. Une lettre a été envoyée dans ce sens à son président, Beat Rieder, suite à la réunion de printemps que nous avons tenu le 18 mars dernier, à laquelle il a assisté. A suivre.
- Réunion de printemps de la FVSR2 le 18 mars :
Nous avons organisé le 18 mars 2017 une réunion à la HES-SO de Sierre sur le thème *Apports des résidents secondaires à l'économie touristique du Valais*. Nous avons prévu de l'organiser en automne déjà, mais trouver des conférenciers dignes de ce nom a été plus difficile que prévu. Merci à notre membre du comité Nicolas Leuba de les avoir trouvés ! Elle a connu un grand succès avec une participation de près de 200 personnes. Etaient présents un Conseiller aux Etats, un Conseiller national, des Députés au Grand Conseil, des Présidents de communes, des Conseillers communaux, des représentants des instances touristiques cantonales (CVT et VWP) et instances communales, ainsi que des sociétés de Remontées mécaniques, des Professionnels du tourisme et de nombreux résidents secondaires. Un écho médiatique important a été donné dans les journaux, radio et télévision, et nous avons publié un communiqué de presse le 19 mars. Ce succès demande à être réédité, j'en parlerai tout à l'heure.
- Site Internet :
Nous avons enfin un site Internet, merci à Thomy Hügli, notre secrétaire, qui a créé ce site et qui l'entretient.
- Contacts avec les médias :
Ont été nombreux, autant avec la presse que la radio et la télévision, en particulier Canal 9.

./: Le rapport est approuvé à l'unanimité. ./:

4 Comptes de l'exercice écoulé

Gilbert Burki présente les comptes:

<u>FVSR2-2016</u>		
Dépenses		
Frais de gestion	105.95	
Séances et AG	746.50	
Cotisation CVT	500.00	
		1352.45
Recettes		
Cotisations 2015 en retard	300.00	
Cotisations 2016 (complètes)	2300.00	
		2600.00
Bénéfice de l'exercice 2016		1247.55
 Bilan de l'exercice 2016		
31.12.15 Etat du compte postal		7369.00
Dépenses 2016		-1352.45
Produits 2016		2600.00
31.12.16 Etat du compte postal		8616.55

Monsieur Frédéric Widmer lit le rapport positif des vérificateurs des comptes. Ce rapport est annexé au présent PV. Il ne soulève aucune question.

./: Les comptes et le rapport des vérificateurs des comptes sont approuvés à l'unanimité. ./:

5 Election du président

Le vice-président procède à l'élection d'André Gossauer.

./: Le président est élu par acclamation. ./:

6 Election du comité

Le président informe qu'Erik Gangsted se retire du comité. Il le remercie pour son travail depuis la création de la Fédération. L'assemblée l'acclame.

Se présentent :

- | | |
|-----------------|-----------------------------|
| • Gilbert Burki | Vice-président et trésorier |
| • Thomas Hügli | Secrétaire |
| • Martin Gygax | Membre |
| • Nicolas Leuba | Membre |

APRA Aminona présentera un membre du comité dans les semaines à venir. L'élection sera confirmée lors de la prochaine AGO, mais il sera immédiatement intégré au comité après sa nomination.

:/: Ces personnes sont élues incorpore par acclamation. :/:

Les statuts prévoient l'élection de 2 vérificateurs des comptes. Monsieur Frédéric Widmer d'Anzère et Monsieur Guy Chessex de Morgins se mettent à disposition.

:/: Les vérificateurs des comptes sont élus par acclamation. :/:

7 Activités pour l'année à venir

Le président présente ces activités sur la base des slides annexés au PV :

- Promotion et soutien de nouveaux membres de la FVSR2 :
Nous continuerons à soutenir de tels efforts, à l'exemple de l'association de Grächen qui a tenu son assemblée constitutive le 15 avril dernier à laquelle votre serviteur a participé. Une telle association est également en voie de création à Nendaz, les représentants de Nendaz ici présents pourront nous en parler tout à l'heure. Merci de nous informer si vous entendez qu'une telle association est en voie de création quelque part dans le Valais ! Nous voulons et pouvons aider !
- Contacts avec les médias, stratégie de communication :
Les médias doivent continuer à être contactés par notre fédération. La stratégie de communication que nous avons définie devra être mise en place concrètement.
- Réunion de printemps 2018 :
Sujet ? Qui inviter ? Le succès de la précédente réunion en appelle une nouvelle au printemps prochain. André Guinnard, membre de l'APCAV de Verbier et fervent acteur de notre fédération, ici présent, nous a déjà trouvé un lieu à Bagnes où on pourrait combiner cette réunion avec le 50^{ème} anniversaire de l'APCAV. Dates proposées : 17 ou 24 mars 2018 Mais il nous faut un thème, vos idées sont donc les bienvenues. Nous voulons aussi construire sur celle de cette année et mettre nos communes de prédilection en avant de la scène. Nous voulons des actions concrètes !
- Suivi à la non-réaction de la CVT :
La CVT veut un projet concret à proposer aux communes, c'est ce que nous avons fait : la CVT pourrait concevoir un modèle de consultation des résidents secondaires par les communes, qui travaillent de façon totalement indépendantes les unes des autres, pour aider l'OVT, qui avec l'aide de la FVSR2 va actualiser l'enquête menée auprès des R2 en 2014. Cela en collaboration avec l'association faïtière des communes et la FVSR2 que la CVT réunira autour d'une même table.
En effet, l'OVT nous a demandé de l'aider et nous le rencontrons le 2 mai prochain. Nous avons aussi demandé à la CVT d'inciter à la création d'un organe officiel dans chaque commune, dans lequel les résidents secondaires soient intégrés, où ils peuvent s'exprimer, faire des propositions, et recevoir un retour quant à l'utilisation des taxes prélevées en faveur du développement touristique.
- Coopération avec Valais-Wallis Promotion :
Lors de la préparation de la réunion de printemps, la présidente de VWP, Mme Karin Perraudin, a proposé que nous nous réunissions pour débattre des moyens concrets d'utiliser les R2

comme ambassadeurs de leurs destinations. Il y a en effet des synergies à trouver entre les R2 et la stratégie de promotion du tourisme, mission de VWP.

Les commentaires suivants ont été faits :

- Proposition de l'APCAV: créer un prix pour une proposition de contribution positive à nos problèmes.
- Discussion sur les nouvelles taxes de séjour : quelle est la responsabilité des communes, quelle est celle des associations. Les avis sont forts divergents, mais on esôt d'accord sur le fait que l'approche doit être différenciées dans chaque commune.
- Il y a dans chaque commune un représentant du canton auquel on peut s'adresser pour des problèmes rencontrés dans la commune. Le comité va suivre la chose.
- Il a aussi été proposé que le comité reprenne contact avec le Conseil d'Etat, ce d'autant plus qu'un nouveau Conseiller d'Etat, Christophe Darbellay, est en charge du tourisme.

:/: Les activités avec les commentaires sont approuvés à l'unanimité. :/:

8 Budget, fixation des cotisations

Gilbert Burki présente un budget avec un bénéfice de Fr. 1'000.-. Les cotisations restent au même niveau : CHF 100.- par association jusqu'à 200 membres et 200.- au-delà.

FVSR2-2017

	Budget 2016	Comptes 2016	Budget 2017
Dépenses			
Frais de gestion	620.00	105.95	200.00
Séances et AG	800.00	746.50	1000.00
Cotisation CVT	500.00	500.00	500.00
Dépenses réunion 18 mars			5400.00
	1920.00	1352.45	7100.00
Recettes			
Cotisations	2000.00	2600.00	2700.00
Sponsors réunion 18 mars			5400.00
	2000.00	2600.00	8100.00
Bénéfice	80.00	1247.55	1000.00

:/: Budget et montant des cotisations sont approuvés à l'unanimité. :/:

9 Propositions et divers

Aucune proposition n'a été faite.

Est discuté :

- Internet
Des membres proposent que certaines pages du site Internet soient connectées aux sites des membres, ou de permettre aux membres d'insérer des textes sur notre site. Thomas Hügli va investiguer la chose et se mettre en contact avec le membre du comité de l'APCAV Burkhard Lücking.
- Loi sur le tourisme :
 - Facturation
La loi sur le tourisme a comme base de facturation la nuitée et non la capacité d'hébergement de l'habitation (chambres, lits, m2, etc.). De plus une taxe doit être

égale pour tous, ce qui n'est pas le cas si une même famille possède un 2-pièces ou un 4-pièces.

- Dépenses
Très important est la transparence des dépenses faites avec les taxes encaissées. L'assemblée est d'accord que cette tâche incombe aux communes et non aux associations.
- Remontées mécaniques
Ne peuvent pas être subventionnées avec la taxe de séjour.

Présentations des membres

Les associations suivantes s'expriment :

- **Nendaz :**
Il y a des tâches qui touchent autant les touristes que les communes et qui sont donc dans une zone grise quant à leur subventionnement par la taxe de séjour, exemple: les parkings pour les skieurs et les habitants.
- **Morgins :**
Les remontées mécaniques sont au bord de la faillite. C'est le plus gros problème. On discute d'une carte bonus pour les touristes payée par la nouvelle taxe de séjour en préparation, mais qui n'apportera rien.
- **Champéry :**
Le règlement sur les R2 a été annulée par le Tribunal cantonal. La commune cherche donc à compenser cela par une nouvelle taxe de séjour qui sera la même pour les 3 communes de la vallée d'Illiez. Elle sera basée sur la surface, ce qui est contesté par la consultation en cours.
- **Loèche-les-Bains :**
Le dialogue est très difficile avec la commune, on ne peut pas les convaincre. Le règlement est attaqué au niveau du Tribunal fédéral et on attend avec intérêt son arrêt qui pourra avoir un impact sur toutes les taxes de séjour déjà en vigueur.
- **Verbier :**
La taxe a été acceptée à Verbier après un long travail de préparation. Monsieur Lücking informe qu'elle a été homologuée par le canton.
Une taxe sur les gains immobiliers est en préparation, elle servira à rénover des hôtels. Les propriétaires de R2 y sont opposés.
- **Bürchen :**
Proposition de taxe de séjour à Fr. 4.- par lit multiplié par le nombre de chambres et 49 jours de présence. Il est dommage que l'invitation à la consultation tombe le 13.5 en saison creuse et envoyée peu avant.
- **Unterbäch :**
Monsieur Suter informe qu'Unterbäch connaissant jusqu'à présent une taxe pour tous, domiciliés compris. Le canton a refusé cette taxe. Une nouvelle taxe est en préparation, beaucoup plus élevée et qui a soulevé plusieurs oppositions.
- **Anzère :**
Monsieur F. Widmer informe qu'Anzère a travaillé 3 ans à la préparation de la nouvelle taxe, avec de nombreux workshops. La taxe qui en résulte est basée sur le nombre de chambres et de lits.
- **Guttet-Feschel :**
La valeur cadastrale et donc le revenu locatif sont très bas. Il faut donc rester très attentif à un changement qui nous obligerait à payer beaucoup plus d'impôts.
- **Veysonnaz :**
Le règlement de taxe est un copié-collé de Nendaz. Il y a triplement du montant de la taxe. Elle a déjà été facturée. Seul un document explicatif a été distribué aux R2 dans lequel il était stipulé que les R2 n'avaient aucun droit de recours.



Protokoll Generalversammlung

29. April 2017
10.00 – 12.10
Hotel Castel, Sitten

Anwesend: 15 Personen gemäss Präsenzliste

Entschuldigt: Nicolas Leuba, membre du comité, Charly Teuscher, AperOvronnaz, Jean-Jacques Zenger et Laurent Trivelli, Loèche-les-Bains, Roland Oggier, Viège, Anton Iseli, Crans-Montana, IG Goms, Cédric Berger, APACH, Oskar Henzen, IG-Lauchernalp, Peter Gauch, Loèche-les-Bains, Feel Home Zermatt, Joseph Krummenacher, Riederalp.

Traktanden

1	Traktandenliste	8
2	Protokoll der GV vom 23.4.2016	8
3	Bericht des Komitees über Tätigkeiten des letzten Jahres	8
4	Kassenbericht	9
5	Wahl des Präsidenten	9
6	Wahl des Vorstandes	10
7	Geplante Tätigkeiten für das kommende Jahr	10
8	Budget, Festlegung der Mitgliederbeiträge	11
9	Vorschläge und Sonstiges	11

Um 10.10 Uhr eröffnet der Präsident, Herr André Gossauer die Sitzung. Er konstatiert, dass 7 Vereinigungen (Mitglieder) anwesend sind. Es sind auch einige Vertreter anwesend, die keiner Vereinigung angehören (Guttet-Feschel, Unterbäch, Veysonnaz und Nendaz).

1 Traktandenliste

Es gibt keine Fragen zu diesem Traktandum

./: Die Traktandenliste wird einstimmig genehmigt. ./:

2 Protokoll der GV vom 23.4.2016

Es gibt keine Fragen zu diesem Traktandum

./: Das Protokoll wird einstimmig genehmigt. ./:

3 Bericht des Komitees über Tätigkeiten des letzten Jahres

Der Präsident André Gossauer erstattet den Bericht anhand der Folien im Anhang an das Protokoll

Er erwähnt insbesondere:

- Mitglieder:
Wir haben 14 Mitglieder (lokale Vereinigungen) die mehrere 10'000 Zweitwohnungsbewohner vertreten. 5 Mitglieder kommen aus dem Oberwallis.
- Unterstützung Leukerbad:
Unsere Unterstützung dieser Vereinigung ist ein gutes Beispiel unserer Tätigkeiten. Durch unsere Unterstützung hat sich auch eine lokale Vereinigung gebildet, die an dieser Versammlung als 15. Mitglied aufgenommen wird.
- Kontakt mit der Walliser Tourismuskammer:
Seit unserem Treffen vom 8. April 2015 sollte die Kammer ein Treffen mit den Gemeinden organisieren. Wir haben nun dem neuen Präsidenten, Herrn Beat Rieder einen Brief geschrieben mit einigen konkreten Vorstellungen, wie Herr Rieder dies anlässlich unserer Tagung vom 18.3.15 verlangt hat.
- Tagung vom 18. März 2017:
An dieser Tagung in der HES-SO von Siders haben fast 200 Personen teilgenommen. Dies ist ein grosser Erfolg.
- Internet:
Unser Sekretär, Thomas Hügli, hat eine Internet-Seite für die Vereinigung erstellt und unterhält diese laufend.
- Medienkontakte:
Wir hatten sehr viele Kontakte mit Presse, Radio und Fernsehen, dort vor allem mit Canal 9.

./: Der Bericht wird einstimmig genehmigt. ./:

4 Kassenbericht

Gilbert Burki präsentiert folgende Rechnung.

<u>FVSR2-2016</u>		
Dépenses		
Frais de gestion	105.95	
Séances et AG	746.50	
Cotisation CVT	500.00	
		1352.45
Recettes		
Cotisations 2015 en retard	300.00	
Cotisations 2016 (complètes)	2300.00	
		2600.00
Bénéfice de l'exercice 2016		1247.55
 Bilan de l'exercice 2016		
31.12.15 Etat du compte postal		7369.00
Dépenses 2016		-1352.45
Produits 2016		2600.00
31.12.16 Etat du compte postal		8616.55

Herr Frédéric Widmer liest den Bericht der Revisoren. Dieser Bericht befindet sich im Anhang zum Protokoll. Es gibt keine Fragen zu der Rechnung.

./: Rechnung und Revisorenbericht werden einstimmig genehmigt. ./:

5 Wahl des Präsidenten

Der Vizepräsident lässt André Gossauer wählen

./: Der Präsident wird mit Akklamation gewählt. ./:

6 Wahl des Vorstandes

Der Präsident teilt mit, dass Erik Gangsted von Anzère sich zurückzieht. Er dankt ihm für seine langjährige Mitarbeit seit der Gründung des Verbandes. Er wird akklamiert.

Präsentieren sich:

- | | |
|-----------------|---------------------------|
| • Gilbert Burki | Vizepräsident und Kassier |
| • Thomas Hügli | Sekretär |
| • Martin Gygax | Mitglied |
| • Nicolas Leuba | Mitglied |

APRA Aminona wird ein Vorstandsmitglied in den nächsten Wochen stellen. Die Nomination wird an der nächsten GV erfolgen, er wird aber sofort nach seiner Nomination im Vorstand mitarbeiten.

:/: Diese Personen werden in corpore und per Akklamation gewählt. :/:

Nach den Statuten sollten 2 Rechnungsrevisoren gewählt werden. Herr Frédéric Widmer von Anzère und Herr Guy Chessex von Morgins stellen sich zur Verfügung.

:/: Die Revisoren werden per Akklamation gewählt. :/:

7 Geplante Tätigkeiten für das kommende Jahr

Der Präsident erläutert die Tätigkeiten anhand der Folien im Anhang an diesem Protokoll.

- Förderung und Unterstützung neuer VSV2W Mitglieder:
Wird weiterhin eine wichtige Aufgabe sein. Der Verein von Grächen hat am 15. April seine Gründungsversammlung gehalten, wir waren dabei.
- Medienkontakte:
Muss weiter gepflegt werden. Dabei muss auch die definierte Kommunikationsstrategie in die Tat umgelegt werden.
- Frühlingstagung 2018:
Der Erfolg der Tagung vom 18. März erfordert eine Wiederholung nächstes Jahr. Ideen über Inhalt und einzuladende Gäste sind willkommen. Klar ist, dass die Gemeinden in die Szene gebracht werden müssen. Herr A. Guinnard orientiert, dass die APCAV nächstes Jahr ihr 50jähriges Jubiläum feiert. Aus diesem Grund könnte man eine Tagung in Bagnes organisieren. Herr Guinnard ist bereit in der Organisation mitzuarbeiten. Datumsvorschlag: 17. oder 24.3.18.
- Folgen des Nichtreagierens der WTK:
Auf Wunsch der WTK haben wir einen Vorschlag unterbreitet: die WTK soll die Gemeinden mit einem Instrument zur Kommunikation zwischen Gemeindebehörden und Zweitwohnungsbesitzer motivieren, damit Projekte, Ideen und Informationen in beide Richtungen fließen können. Unter anderem soll das Benutzen der Taxen erläutert werden.
- Kooperation mit Valais-Wallis Promotion:
Wir wollen auch mit VWP kooperieren, um Synergien zu finden zwischen der Botschafterrolle der ZW und der Tourismusförderung, Rolle von VWP.

Folgende Kommentare wurden gemacht:

- Vorschlag APCAV: einen Preis kreieren für ein Beispiel, das einen positiven Beitrag zu unserem Problem leisten kann.
- Diskussion neue Kurtaxen: Was ist Aufgabe der Gemeinde und was ist Aufgabe einer Vereinigung. Die Meinungen sind sehr kontrovers, einzig ist man sich nur, dass es pro Gemeinde verschiedene Vorgehensweisen benötigt.
- Es gibt in jeder Gemeinde einen Delegierten vom Kanton, dem man seine Probleme mit der Gemeinde mitteilen und Hilfe bekommen kann. Der Vorstand wird dies weiterverfolgen.

- Es wurde auch vorgeschlagen, dass der Vorstand erneut mit dem neuen Staatsrat verantwortlich für den Tourismus, Christophe Darbellay, Kontakt aufnimmt.

./: Die Tätigkeiten werden mit den Kommentaren einstimmig genehmigt. ./:

8 Budget, Festlegung der Mitgliederbeiträge

Gilbert Burki präsentiert ein Budget mit einem Gewinn von Fr. 1'000.-. Der Jahresbeitrag wird, wie letztes Jahr bei CHF 100.- pro Vereinigung bis 200 Mitglieder und 200.- darüber belassen.

FVSR2-2017

	Budget 2016	Comptes 2016	Budget 2017
Dépenses			
Frais de gestion	620.00	105.95	200.00
Séances et AG	800.00	746.50	1000.00
Cotisation CVT	500.00	500.00	500.00
Dépenses réunion 18 mars			5400.00
	1920.00	1352.45	7100.00
Recettes			
Cotisations	2000.00	2600.00	2700.00
Sponsors réunion 18 mars			5400.00
	2000.00	2600.00	8100.00
Bénéfice	80.00	1247.55	1000.00

./: Budget und Mitgliederbeitrag werden einstimmig genehmigt. ./:

9 Vorschläge und Sonstiges

Vorschläge sind keine eingetroffen.

Diskutiert wird folgendes:

- Internet:
Bezüglich Internet schlagen die Mitglieder vor, die Seiten mit denjenigen der Mitglieder zu verknüpfen, oder den Mitgliedern die Möglichkeit zu gewähren, eigene Texte in unserem Internet zu veröffentlichen. Thomas Hügli wird dem nachgehen und mit dem Mitglied des APCAV Vorstandes Herrn B. Lücking Kontakt aufnehmen.
- Tourismusgesetz:
 - Fakturierung
Das Tourismusgesetz sagt, dass nur eine Leistung (Übernachtung) fakturiert werden darf und nicht die Kapazität der Wohnung (Zimmer, Betten, m2, usw). Zudem muss eine Taxe für alle gleich sein, das ist nicht der Fall wenn eine Familie eine 2-Zimmerwohnung und die gleich grosse Familie eine 4-Zimmer Wohnung hat.
 - Ausgaben
Sehr wichtig ist die Transparenz der Ausgaben, die mit dem fakturierten Geld getätigt werden. Man ist sich einig, dass dies Aufgabe der Gemeinden und nicht der Vereinigungen ist.
 - Bergbahnen
dürfen nicht über die Tourismustaxe finanziert werden.

Wortmeldungen der Mitglieder

Folgende Vereinigungen orientieren über den Stand der lokalen Lage und die Einführung der Tourismustaxe:

- **Nendaz:**
Es gibt Aufgaben die sowohl für die Gemeinde wie für den Tourismus sind, in Nendaz ist dies, z.B. ein Parking für die Skifahrer und die Einheimischen.
- **Morgins**
Bergbahnen sind fast in Konkurs. Dies ist das grösste Problem. Doch diskutiert wird eine Vergütung (Karte) die nichts bringt.
- **Champéry:**
Das Reglement wurde vom Kantonsgericht abgelehnt. Somit sucht die Gemeinde über eine neue Kurtaxe sein mangelndes Geld zu bekommen. Es wird eine Regelung für das ganze Tal gesucht. Die Tourismustaxe soll aufgrund von m² der Wohnung berechnet werden.
- **Leukerbad:**
Die Vereinigung informiert, dass es sehr schwierig ist, mit der Gemeinde zu diskutieren, sie lassen sich von nichts überzeugen. Das Reglement ist beim Bundesgericht, alle warten gespannt auf dessen Urteil.
Verbier:
Die Taxe ist dank der langen Arbeit akzeptiert in Verbier. Herr Lücking orientiert, dass das Reglement vom Kanton angenommen wurde.
Neu soll aber jetzt noch eine Taxe auf Immobilienverkäufe erhoben werden, diese soll benutzt werden um Hotels zu sanieren. Die Zweitwohnungsbesitzer sind damit nicht einverstanden.
- **Bürchen**
Vorschlag Fr. 4.- pro Bett, Betten pro Zimmer bei 49 Nächten. Betten pro Anzahl Zimmer berechnet. Schade ist, dass die Einladung für Info-Veranstaltung vom 13.5. in der Nebensaison sehr kurzfristig erfolgt ist.
- **Unterbäch**
Herr Suter informiert als einer der Teilnehmer, die noch keine Vereinigung haben. Bis heute kannte Unterbäch eine Taxe für alle, d.h. auch für die Einwohner. Dies wurde vom Kanton abgelehnt. Neu wird nun eine Tourismustaxe eingeführt, die viel höher ist und auch einige Opposition hervorruft..
- **Anzère**
Herr F. Widmer orientiert, dass man in Anzère 3 Jahre intensiv mit 2-3 Workshops pro Jahr gearbeitet hat. Resultiert ist nun eine Taxe abgestuft nach Zimmern und Betten.
- **Guttet-Feschel**
Der Katasterwert und die Eigenmiete sind sehr tief, da muss man aufpassen, dass wir nicht plötzlich bei einer Änderung viel mehr Steuern bezahlen müssen.
- **Veysonnaz**
Das Reglement ist eine Kopie von Nendaz. Die Taxen werden verdreifacht. Sie sind bereits fakturiert. Es gab nur ein Papier mit Erklärungen an die 2W, darin stand unter anderem, dass die 2W kein Recht auf Rekurs haben.

Annexe / Anhang: **Slides / Folien:**

Activités de la FVSR2 sur l'exercice écoulé / Aktivitäten des VSV2W über das abgelaufene Jahr

- 14 associations-membres représentant quelque 10'000 résidents secondaires / *14 Mitglieder-Vereine, die ca. 10'000 Zweitwohnungs-Bewohner repräsentieren*
- Soutien à l'association de Loèche-les-Bains / *Unterstützung des Leukerbad Verbandes*
- Relations avec la Chambre valaisanne de tourisme / *Relationen mit der Walliser Tourismus Kammer*
- Réunion de printemps de la FVSR2 le 18 mars / *Frühlingstagung des VSV2W am 18. März*
- Site Internet / *Internet Seite*
- Contacts avec les médias / *Medienkontakte*



Activités de la FVSR2 pour l'année à venir / Aktivitäten des VSV2W für das kommende Jahr

- Promotion et soutien de nouveaux membres de la FVSR2 / *Förderung und Unterstützung neuer VSV2W Mitglieder*
- Contacts avec les médias , stratégie de communication / *Medienkontakte, Kommunikationsstrategie*
- Réunion de printemps 2018 : sujet ? Qui inviter ?/ *Frühlingstagung 2018: Thema? Wen einladen?*
- Suivi à la non-réaction de la CVT / *Folgen des Nichtreagierens der WTK*
- Coopération avec Valais-Wallis Promotion / *Kooperation mit Valais-Wallis Promotion*



Annexe / Anhang :

Rapport des vérificateurs des comptes / Rechnungsprüfungsbericht

RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE

Exercice 1.01.2016 - 31.12.2016

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de vérificateurs des comptes de la Fédération Valaisanne des Résidences Secondaires, nous avons examinés, conformément au mandat que vous nous avez confié, le vendredi 10 février 2017, et le février 2017 les comptes annuels de la Fédération, arrêtés au 31 décembre 2016.

Après vérification des différentes rubriques comptables, ainsi que les pièces justificatives, nous avons constaté que :

- _ les comptes de charges et produits concordent avec la comptabilité _ la comptabilité est tenue avec exactitude, claire et précise _ le résultat s'élève à CHF 1'247.55 _
- la fortune de la Fédération se monte le 31 décembre 2016 à CHF 8'616.55

Nous remercions le trésorier Gilbert Burki pour sa collaboration et les renseignements fournis lors de ces travaux.

Sur la base de notre examen, nous vous proposons d'approuver les comptes qui vous sont soumis, présentant un excédent de recettes de CHF 1'247.55 et d'accorder la décharge au trésorier et au comité.

Anzère, le 10 février 2017 / Morgins, le 14 février 2017

Les vérificateurs de:



Frédéric Widmer



Guy Chessex